

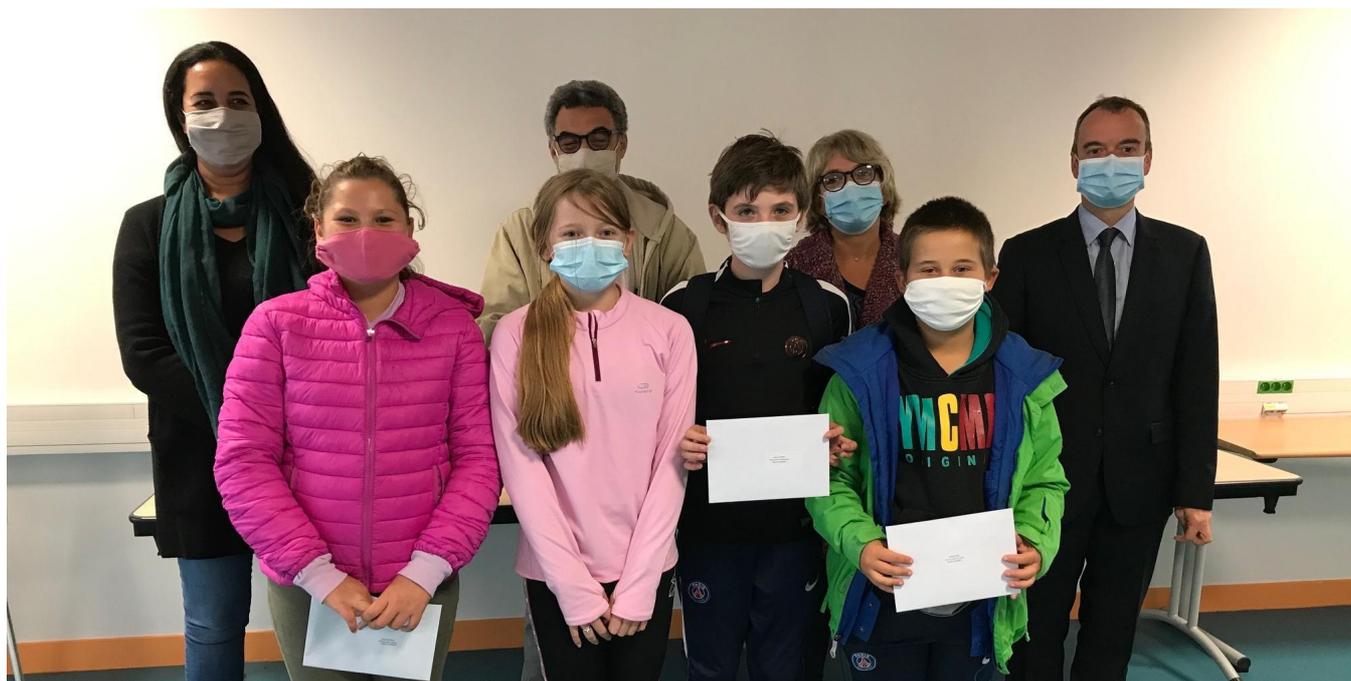
8 nouveaux élus au sein de l'AJC Chambly !

Ce lundi 5 octobre 2020 à 16h30 ont été annoncés les résultats de l'Élection de l'[Assemblée des jeunes citoyens](#). Huit nouveaux élus rejoindront les jeunes collégiens élus l'année dernière. C'est Maud Mathonat, maire adjointe aux affaires scolaires et à la jeunesse, entourée de Salah Zaoui, conseiller municipal ainsi que d'Olivier Caudon et d'Anaëlle Bissardon, respectivement principal et conseillère principale d'éducation du collège Jacques Prévert qui a prononcé les résultats. Sont élus pour le mandat 2020-2022 Kénaël Moy, Assima Cissé, Alban Oboeuf, Zoé Hackenberg, Thomas Bourrigault, Eva Capon, Alexis Huchar et Eléa Pauwels. L'AJC leur avait été en amont présentée par Layla Affdal-Putfin, agent municipal en charge des assemblées de jeunes ([Conseil communal des enfants](#) et [Assemblée des Jeunes citoyens de Chambly](#)).

L'AJC Chambly est née en juin 2016 de la volonté de faire participer activement les jeunes de Chambly à la vie démocratique et citoyenne de la commune. L'AJC Chambly constitue une véritable assemblée communale. Dans ce cadre, les jeunes élus s'expriment, échangent et proposent des actions, tout en s'éveillant à la citoyenneté. Ils proposent des idées susceptibles d'améliorer la vie locale, notamment celle des jeunes chamblysiens. En outre, les élus de l'AJC peuvent être consultés pour avis sur un projet communal soumis au vote du Conseil municipal.

Cette année, les élèves de 6e, 5e et 4e scolarisés au collège Jacques Prévert ont voté en ligne sur via le logiciel Pronote pour élire 8 jeunes parmi les 12 candidats volontaires du 29 septembre au 5 octobre derniers. Ce sont plus de 250 élèves qui se sont exprimés.

Les jeunes élus se sont réunis mardi 13 octobre en assemblée plénière pour leur installation. Ils travailleront durant leur mandat selon les thématiques suivantes : le vivre ensemble/la solidarité/l'intergénérationnel, la culture, le sport et l'environnement.



Publié le 06 octobre 2020